EOL
ECONOMIE LAUSANNOISE
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LAUSANNE ET ENVIRONS
PARAÎT 4 FOIS PAR AN
Nº 1 PRINTEMPS 1984

QUELS SONT LES FRUITS DE 125 ANS D'ACTIVITÉ?

Pour vos installations

Réparations et dépannages

COURANT FORT
TELEPHONE
COURANT FAIBLE

NOVERRAZ-PITTELOUD S.A.

installations et applications électriques

Lausanne 20 31 71 | Echallens 81 15 38 | Renens 34 21 77

Oscar Bürki

Société anonyme — Maître ferblantier

TOITURES
- Ferblanterie
- Couverture
- Paratonnerre

TÔLERIE
- Ventilation
- Hottes de cuisine
- Tubes Spiro

Service d'entretien de toitures

1032 Romanel LAUSANNE

Chemin du Marais 6

Tél. (021) 35 45 56

Papiers peints
Revêtements muraux

Lausanne Tél. (021) 20 51 31
Berne Tél. (031) 22 85 52
Genève Tél. (022) 45 31 40
Sion Tél. (027) 23 25 55

Olivier JEANFAVRE SA

ÉLECTRICITÉ+TÉLÉPHONE A

Maîtrise fédérale

ÉTUDES ● PROJETS ● DEVIS

14, rte de Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne

✆ 32 43 43

EOL
ECONOMIE LAUSANNOISE
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LAUSANNE ET ENVIRONS
PARAÎT 4 FOIS PAR AN
Nº 1 PRINTEMPS 1984

Sommaire

p. 1 Quels sont les fruits de 125 ans d'activité?

p. 3 L'UVACIM dans l'économie vaudoise

p. 7 L'initiative contre les banques

p. 11 EPSIC: un premier bilan très positif

p. 13 Ombres et lumières sur le commerce indépendant

Secrétariat SIC:
Avenue Jomini 8, Lausanne (téléphone 36 17 04).

Editeur responsable:
M. André Bron, commerçant, route de Cossonay 47, Prilly (téléphone 24 34 80).

Rédacteur:
M. Etienne Oppliger, «24 Heures», avenue de la Gare 33, Lausanne (téléphone 20 31 41).

Régie des annonces:
Annonces Suisses S.A., place Bel-Air 2, Lausanne (téléphone 20 29 31).

Impression:
Presses Centrales Lausanne S.A., rue de Genève 7, Lausanne (téléphone 20 59 01).

Les propos du président

QUELS SONT LES FRUITS DE 125 ANS D'ACTIVITÉ?

La Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs a été créée le 19 avril 1859. Il y a donc tantôt 125 ans que ses premiers statuts, datés du 9 août 1859, ont été acceptés par les 26 membres fondateurs aux noms à résonance bien vaudoise «couvrant» des activités indépendantes telles qu'industrielle, commerciale, artisanale et professions libérales (avocat, notaire, pharmacien, ingénieur, artiste peintre).
Sans céder au «nombrilisme» des «il n'y en a point comme nous», ni vivre avec le passé comme certains esprits fatigués, force nous est au printemps 1984 de porter un regard sur les activités et sur les réalisations de notre société durant ces cinq quarts de siècle... ne fût-ce que pour permettre à la nouvelle génération d'en apprécier elle-même les fruits:

Mise au monde

Lausanne, en 1859, une ville d'à peine 18 000 habitants, bien campée sur ses collines, émergeant au milieu de belles propriétés étalées en vergers et en vignes; aristocrates, grands bourgeois, intellectuels côtoyant les industriels de la meunerie, du chocolat, de la tannerie, de la ganterie, des lampes, des pipes et cannes, des tissus, des commerçants «libre-échangistes» efficaces et de petits patrons tonneliers, selliers, cordonniers, maçons. Viennent d'être créées la Banque Cantonale Vaudoise, la Caisse d'Epargne Cantonale et «La Suisse» Compagnie d'assurances, les chemins de fer régionaux et privés apparaissent de manière aussi désordonnée que courageuse.

Quelques personnalités telles Charles Cottier, futur directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, et Louis Ruchonnet, avocat et futur conseiller fédéral, Alexandre Parmelin, notaire, Clément Depierre, négociant en soierie, préoccupées par la nécessité d'un développement du commerce et de l'industrie dans un milieu très agricole créent la *Société industrielle et commerciale du canton de Vaud* et adoptent des statuts dont le but premier est de

«s'occuper des intérêts généraux du commerce et de l'industrie du pays et particulièrement de la législation, des institutions, des garanties et de la protection du commerce et de l'industrie».

Enfance

Dès ses premiers vagissements, la SIC vaudoise s'engage dans une activité débordante, comme en témoignent à la fois les résumés des séances hebdomadaires, la nomination de commissions spéciales, les interventions auprès des autorités et les nombreuses créations.

Résumons-en l'essentiel:
- octobre 1859: création de cours gratuits de dessin et de comptabilité, embryon de la future Ecole complémentaire professionnelle,
- octobre 1860: législation commerciale; premières escarmouches entre les partisans d'une législation fédérale et ceux d'une réglementation «intercantonale»,
- 1861: lancement d'une Feuille du commerce,
- 10 août 1863: initiative pour la création de l'Union Vaudoise du Crédit (créée le 14 avril 1864),
- 1864: études de l'introduction d'une industrie de tissage dans le canton, d'une nouvelle loi scolaire tenant compte des besoins de l'industrie et du commerce, d'une exposition permanente de l'industrie, de la création de sections locales,
- 1865: publication d'un bulletin; étude d'une école professionnelle débouchant en 1869 sur l'Ecole industrielle cantonale (futur Collège scientifique),
- 1867: participation de 21 artisans à l'Exposition universelle de Paris; Congrès international des ouvriers, premier embryon de l'Union syndicale internationale, avec exposé du président de la SIC préconisant la formation des ouvriers en économie politique,
- 1869: réunion des délégués des SIC suisses; conférence du 1er mai à Lausanne donnant naissance à l'Union suisse du commerce et de l'industrie, dont en 1880 la SIC vaudoise refusa d'accepter le siège permanent à Lausanne... le laissant partir à Zurich!
- 1872: création de la Société des Jeunes Commerçants de Lausanne,
- 1873: résolution votée en faveur de l'amélioration de la position juridique de la femme; création d'une ligne de tramways précurseurs des TL,
- 1874: contribution majeure à la création de la Caisse Hypothécaire Cantonale Vaudoise, qui deviendra en 1901 le Crédit Foncier Vaudois.

Adolescence

Après 15 années de travail de pionnier, la SIC vaudoise s'attache durant les années qui suivent à l'élaboration des dispositions légales sur les plans cantonal et fédéral.

- 1881: contribution marquée à l'institution d'une banque d'émission qui deviendra en 1905 la Banque Nationale Suisse,
- 1877: loi fédérale sur les fabriques: respect du fédéralisme,
- 1879: loi fédérale sur les brevets d'invention, loi fédérale sur les péages, loi fédérale sur les poursuites et faillites, etc.
- 1874: création des conseils de prud'hommes,
- 1871: création de caisses d'épargne populaires,
- 1876: assurance mobilière contre l'incendie,
- 1872: travaux visant à rechercher l'implantation de petites industries,
- 1886: revision de la loi sur la responsabilité des fabricants en matière d'accidents,
- 1895: responsabilité civile des patrons; création par la SIC de l'Assurance Mutuelle Vaudoise,
- 1880: création de l'Union suisse des arts et métiers, dont s'approche la SIC parce que moins centralisatrice que le Vorort.

Jeunesse

Après les années de consolidation viennent celles à la fois de concentration sur l'activité lausannoise et de rayonnement sur le plan cantonal, à savoir:

- 1897: proposition de la SIC de subir une mutation et de créer, avec les autres sociétés locales, une union cantonale,
- 1898: création de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, dont la SIC devient section «directrice»... ce qui implique la modification des statuts de la SIC, qui ne seront adoptés qu'en 1909!
  Participation active aux études de la future gare de Lausanne, du percement du Jura, du Technicum vaudois,
- 1906: proposition de la création à Lausanne d'une succursale de la BNS,
- 1911: création de l'Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin,
- 1913: revision des statuts pour permettre, à la demande de l'Association des pharmaciens lausannois, d'accueillir des associations comme membres,
- 1915: proposition de créer un Comptoir vaudois d'échantillons, organisé d'ailleurs en 1916 par la SIC à la demande de la Municipalité lausannoise, répété de 1917 à 1919 et transformé en 1920 en un Comptoir suisse,
- 1917: rapprochement avec l'Union suisse des arts et métiers.

L'entre-deux-guerres a été consacré aux problèmes de formation professionnelle, d'aménagement des quartiers, au développement industriel à Lausanne et aux problèmes sociaux.

Maturité

Les crises économiques et sociales des années 1930 et les problèmes posés durant la dernière Guerre mondiale ont amené aux créations de:

- 1942: Caisse d'allocations familiales CAFSIC,
- 1945: Caisse de compensation pour mobilisés MOBSIC,
- 1947: dans le cadre de la CVCI d'alors et avec les SIC de Vevey et de Montreux, création de la Caisse interprofessionnelle AVS CIVAS,
- 1960 à 1965: création, de concert avec la Société des Jeunes Commerçants de la Société coopérative Le Logement idéal. Etude et réalisation d'un groupe d'immeubles de 41 logements au Vieux-Stand,
- 1970 à 1976: étude et réalisation par Le Logement idéal de 8 immeubles à La Grangette–Praz-Séchaud,
- 1970: étude et réalisation du bâtiment EPSIC II,
- 1976 à 1980: étude et réalisation de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration; installation avec le Groupement romand de l'informatique de l'Institut Suisse d'Enseignement de l'Informatique de Gestion en 1983,
- 1980 à 1983: étude et réalisation du Logement idéal d'un complexe de 45 appartements, au chemin du Boissonnet, équipés pour recevoir des handicapés,
- 1980 à 1983: étude et réalisation avec l'UVACIM et la CAFSIC de la Fondation de prévoyance PREVACIM, type 2e pilier,
- dès 1980: création avec la CVCI du Groupement pour la sauvegarde de l'emploi dans la région lausannoise, GASEL, chargé d'obtenir des tarifs énergétiques satisfaisants pour l'artisanat, l'industrie et le commerce,
- 1982: étude de la création d'un centre artisanal, finalement réalisé sous forme privée par la société Norwood S.A., à proximité des routes des Boveresses et d'Oron,
- dès 1983: étude de la construction par Le Logement idéal de 3 immeubles dans le quartier Praz-Séchaud–Les Grangettes-Sud d'environ 75 logements et garages.

La sèche énumération ci-dessus cache les innombrables prises de position, interventions, démarches et contacts au sujet de problèmes fédéraux, cantonaux et communaux, soit dans le cadre de l'UVACIM, soit dans celui propre à la SIC pour représenter et défendre les intérêts des membres... avec comme préoccupations principales:

- formation professionnelle de base et permanente,
- développement économique lausannois,
- défense de la libre entreprise sur les plans politique, économique et social.

Voilà pour le passé... avec un large tribut de gratitude aux aînés qui ont construit et développé les fondements très solides de notre société, les instruments adéquats nécessaires à notre action, sans oublier les liens d'amitié et d'affaires que cette «plate-forme de contacts» a favorisés en particulier lors de voyages dans presque tous les pays d'Europe, en Asie, en Amérique du Nord et en Afrique du Nord!

Pour ce qui est de l'avenir... c'est à la génération actuelle et à celle montante d'apprécier les fruits d'une activité de 125 ans et d'en assurer un bon usage et un développement harmonieux et efficace au service de nos membres et de notre communauté.

François Bonnard

Mille Fleurs **Le fleuriste en vogue**

Toutes décorations florales

Livraisons à domicile
Membre Fleurop

Magasins: **Mille Fleurs**
Rue Marterey 38
1005 Lausanne
Tél. (021) 22 85 61

Mille Fleurs
Rue du Tunnel 9
1005 Lausanne
Tél. (021) 22 81 86

L'UVACIM DANS L'ÉCONOMIE VAUDOISE

UVACIM, OVCH, OVCI, OVCM, CVCI, GPV, etc., l'abondance des sigles peut faire penser à une pléthore d'organisations économiques suspectes de provoquer, aux yeux de certaines personnes peu ou mal informées, un risque de dispersion des efforts et de perte d'efficacité. Qu'en est-il au juste? que font nos associations économiques, et à quoi nos cotisations et contributions servent-elles? Ce sont là des questions que certains chefs d'entreprise se posent, plus particulièrement lors des périodes où les affaires sont plus difficiles, et malgré les informations circonstanciées qu'ils reçoivent.

Il n'est certes pas facile pour chacun de prendre connaissance de toutes les informations émanant de nos milieux, par manque de temps peut-être, ou parce que la sélection de ce qui paraît intéressant n'est pas toujours aisée. Il est donc utile, du moins nous l'espérons, de faire le point de temps à autre, même pour les gens de nos milieux, et c'est à un rappel que nous allons consacrer ces lignes, sous forme d'un résumé descriptif de l'UVACIM et de ses diverses composantes.

L'UVACIM, Union des associations industrielles, commerciales et de métiers, est une des associations économiques faîtières vaudoises. Elle a pour but, notamment, le développement et la promotion de la libre entreprise. Elle recouvre les intérêts généraux des PME. Sur le plan fédéral, elle est rattachée à l'USAM, dont nos lecteurs connaissent le puissant impact sur la vie économique de notre pays. L'UVACIM a été fondée à la fin du siècle dernier, elle est née de la volonté commune des premières sociétés industrielles et commerciales du canton, créées elles-mêmes quelques années auparavant par des commerçants, industriels et artisans désireux de se grouper pour mieux connaître leurs problèmes réciproques et pour faire valoir leurs intérêts auprès des autorités et de leurs partenaires de l'économie, dont les organisations syndicales, avec lesquelles un dialogue était nécessaire.

Trois volets

Ce furent donc les dirigeants des SIC de Lausanne, Nyon, la Vallée, Sainte-Croix et Vevey, qui se réunirent le dimanche 26 juin 1898 à Lausanne, pour y signer l'acte de naissance de l'Union cantonale, qui portait à l'époque le nom d'Union cantonale vaudoise du commerce et de l'industrie.

Parallèlement, les associations professionnelles s'étaient fortement développées. Elles rejoignirent aussi l'Union cantonale faîtière dont la raison sociale devint dès lors l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers. Ainsi se dessinait l'organisation actuelle de notre Union, reposant sur trois volets:

1. Les SIC, sociétés industrielles et commerciales ou sections locales, actuellement au nombre de 29, rattachées directement à l'UVACIM et représentées à son comité de direction.

2. Plus de 50 associations professionnelles et interprofessionnelles, représentant tous les secteurs de l'économie vaudoise, des métiers aux services, en passant par le tourisme, associations bien structurées dont on peut citer parmi les plus importantes: la FVE, Fédération vaudoise des entrepreneurs, la SVCRH, Société vaudoise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, l'ACL, Association des commerçants lausannois, la SVIA, Société vaudoise des ingénieurs et architectes, les associations des arts graphiques, des textiles, des assurances, du commerce de détail, etc.

Comme pour les SIC, les associations professionnelles sont largement représentées au comité de direction de l'UVACIM, participant ainsi directement aux décisions intéressant l'économie vaudoise.

Cette structure fait de l'UVACIM la seule organisation économique vaudoise basée sur les professions et les régions; elle recouvre les intérêts généraux de plus de 12 000 entreprises occupant près de 100 000 personnes, ce qui lui confère une représentativité certaine auprès des autorités et des partenaires économiques et sociaux.

Il sied de rappeler en passant que cette organisation a été en mesure de déployer une remarquable activité «dans le terrain», grâce à des dirigeants actifs et entreprenants. Elle a pris une part prépondérante à la création d'entreprises qui ont connu un développement considérable:

le Comptoir suisse, dont le comité de direction fut longtemps celui de l'UVACIM, l'Assurance mutuelle vaudoise, l'Union Vaudoise du Crédit, devenue plus tard la Banque Vaudoise de Crédit, le Bureau industriel suisse, devenu l'Office suisse d'expansion commerciale, et, plus récemment, le Tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Parallèlement à ces développements, l'UVACIM a créé des institutions destinées au soutien direct des entreprises, ce qui constitue le troisième volet:

3. Les institutions d'entraide:

Les trois offices de cautionnement mutuel, l'OVCM pour commerçants et artisans, l'OVCH pour le cautionnement hypothécaire, et l'OVCI pour la petite et moyenne industrie.

Ces offices se sont heureusement développés, mettant par exemple à disposition de l'économie vaudoise, ces dernières années, environ 15 millions de francs par an pour la création ou le développement d'entreprises, en collaboration avec les banques certes, mais en prenant les risques financiers de ces opérations. L'action de ces offices continue à s'accroître, puisque leurs possibilités d'intervention vont se monter dès cette année à plus d'un demi-million de francs par cas au maximum, pour les trois offices agissant conjointement, montant auquel peuvent s'ajouter Fr. 100 000.— à 200 000.— de la Coopérative suisse de cautionnement de Saint-Gall à laquelle ils sont affiliés.

La SIG, Société interprofessionnelle de garantie, destinée à l'industrie de la construction. Cette société se porte garante de la bonne exécution des travaux du bâtiment et permet à l'entrepreneur d'encaisser immédiatement l'entier de ses factures, sans immobiliser la retenue habituelle de 10%.

La FIDAM S.A., Fiduciaire des arts et métiers, spécialisée dans les services de comptabilité, fiscalité, assistance juridique, installation d'ordinateurs et conseils en organisation. Son siège est à Lausanne, avec un réseau de succursales desservant tout le territoire vaudois (Yverdon, Nyon, Vevey, Montreux, Aigle, Château-d'Œx, Payerne et Moudon).

La CIVAS, Caisse interprofessionnelle vaudoise d'AVS, l'une des plus importantes du canton. Elle groupe actuellement plus de 2500 entreprises et indépendants affiliés, avec un total de salaires et de revenus de plus de 600 millions de francs.

Le Registre professionnel, géré par l'UVACIM depuis 1939 par mandat du Conseil d'Etat, est un répertoire de près de 5000 entreprises vaudoises présentant des garanties de formation professionnelle de haut niveau, leur permettant de recevoir des adjudications publiques et de former des apprentis.

L'ADG, Service d'assistance dynamique à la gestion, dernier-né de nos institutions, met à disposition des entreprises une soixantaine d'experts qualifiés rattachés au groupe UVACIM de Jomini 8.

L'IFCAM, Institut suisse pour la formation des chefs d'entreprises dans les arts et métiers, est une institution de l'USAM, dont le siège romand est dirigé et administré au siège de l'UVACIM, qui met à sa disposition ses cadres compétents.

Toutes ces institutions sont en mesure d'agir, en étroite collaboration, au service

des quelque 80 associations et groupements économiques rattachés à l'UVACIM, offrant ainsi à leurs membres des possibilités de soutien remarquables. A ces organisations d'assistance interprofessionnelles viennent s'ajouter:

la PREVACIM, fondation de prévoyance des arts et métiers et de l'industrie pour le 2e pilier, opérationnelle depuis le 1er janvier 1984, dont l'avantage est d'être gérée par la caisse CIVAS, permettant ainsi de simplifier les décomptes pour les entreprises,

et l'EPROCIM enfin, fondation pour l'encouragement à la formation professionnelle du commerce, de l'industrie et des métiers, qui s'adresse aux salariés des entreprises membres des associations et groupements économiques rattachés à l'UVACIM. Cette institution accorde par exemple des bourses à des jeunes désirant se préparer à une formation professionnelle supérieure.

L'information des membres et de l'officialité est desservie par le périodique «Le Courrier», dont le tirage dépasse 14 000 exemplaires. L'UVACIM publie en outre chaque année l'Annuaire du Registre professionnel.

Relations avec la SIC de Lausanne

Un mot encore au sujet des relations UVACIM-SIC Lausanne. Il va de soi que toutes les associations membres de l'UVACIM sont traitées avec une égale sollicitude par les services compétents de notre excellent directeur général M. Henry Muller. Il est normal cependant que le poids des actions entreprises varie d'une profession à une autre, ou d'une région à une autre. Les circonstances ont amené par exemple l'UVACIM à donner son appui concentré à l'industrie de la construction, durant les années où cette branche a particulièrement souffert du ralentissement de la conjoncture. L'UVACIM soutient de même avec tous ses moyens les régions les plus durement touchées par les aléas de l'économie moderne. Elle ne néglige pas pour autant les problèmes généraux, de même que tous les projets en cours ou à l'étude destinés au développement économique vaudois. Dans ce domaine, il est logique et normal qu'une action commune se développe entre l'UVACIM et la SIC Lausanne, qui est la plus importante des sociétés industrielles et commerciales du canton, tant par les institutions qu'elle a créées que par le nombre de ses membres et le poids économique de la région lausannoise. Cette situation privilégiée nous amène à esquisser quelques perspectives. On peut penser par exemple que les institutions ou écoles issues de la SIC de Lausanne pourraient étendre leurs activités à une aire géographique plus importante encore, mettant à disposition des SIC moins étoffées des services éminemment utiles et bien rodés par une solide expérience. Nous sommes persuadés que les responsables actuels de l'UVACIM et de la SIC Lausanne, comme leurs proches successeurs, sont prêts à s'attacher à ces développements, avec toute l'énergie et le dévouement que cela suppose. Ce serait là une nouvelle mission intéressante pour l'avenir immédiat de nos organisations économiques.

Jean Cruchon
Président UVACIM

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES SIC

ANDRÉ BRON QUITTE LA PRÉSIDENCE

M. André Bron quitte la présidence de la Conférence des présidents des sections locales de l'UVACIM ce printemps. Elu doyen en automne 1977, il aura présidé la Conférence durant six ans. Six années durant lesquelles il aura sillonné le canton, prenant tous les six mois son bâton de pèlerin pour animer des assemblées, favoriser les contacts et les échanges d'expériences, resserrer les liens entre toutes ces sociétés locales qui constituent, avec les groupements professionnels, la base de l'UVACIM.

«Ces contacts, ces discussions m'ont toujours paru indispensables, note M. Bron. Parce que les sections ont souvent un rythme d'activité et des problèmes différents mais toutes ont une expérience à faire valoir dont bénéficient les autres. L'entraide ne se manifeste pas seulement lors des conférences de présidents mais aussi par la suite, parce qu'ils se connaissent mieux».

André Bron

La liste des objets débattus sous la présidence de M. Bron est fort longue. Elle touche des problèmes économiques et sociaux, comme la «Lex Furgler» et le développement régional, les relations entre travailleurs et employeurs, le renforcement de l'économie et diverses initiatives populaires. La Conférence des présidents permet de recueillir les avis, les suggestions, parfois divergents tant il est vrai que le pouls du canton peut battre à des rythmes différents selon les régions. Elle n'a pas de pouvoir de décision mais elle constitue un creuset dans lequel l'UVACIM forgera ses positions. Y sont aussi débattus des problèmes plus concrets, comme l'organisation de comptoirs locaux, les relations avec les autorités communales, autant de préoccupations quasi permanentes auxquelles sont confrontés les présidents des sections locales et à travers eux les chefs d'entreprise.

M. André Bron aura su remplir à la satisfaction de tous cette tâche de coordonnateur et d'animateur, tâche souvent ingrate et méconnue, mais pourtant très utile pour notre organisme faîtier. La SIC de Lausanne, par l'entremise d'«Economie lausannoise», l'en remercie chaleureusement. «Il me reste, conclut M. Bron, le plaisir d'avoir assumé une tâche qui m'a fait mieux connaître le canton, nos sections locales, leurs préoccupations et lier de nombreuses amitiés qui demeureront une fois que j'aurai quitté ma fonction de président.»

(E.O.)

Pierre RICHARD sa

Couverture - Ferblanterie - Service d'entretien

TOITURES NEUVES ET ANCIENNES

Tél. 36 01 58 - Valentin 58 - LAUSANNE

L'INITIATIVE CONTRE LES BANQUES

On l'annonçait depuis longtemps, ce n'était qu'une question de temps ou plutôt d'opportunité! Celle-ci s'est présentée sous la forme de divers «couacs» dans le secteur bancaire au cours des années septante, tant en Suisse qu'à l'étranger. C'est ainsi qu'a été déposée le 8 octobre 1979 l'initiative «Contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques».

L'idée n'est pas nouvelle de la part du Parti socialiste suisse, puisque son programme de 1942 déjà préconisait la nationalisation des grandes banques et des compagnies d'assurances. Par diverses mesures, dont le dénominateur commun est la mainmise accentuée de l'Etat dans le domaine bancaire, le PSS prétend vouloir mettre de l'ordre dans la maison pour le bien commun. Les cogitations ont été longues, difficiles parfois car, même au sein du parti socialiste promoteur de l'initiative, l'unanimité n'a pu se faire, ni sur les intentions, ni sur les moyens. Ces difficultés à naître pourraient être de bon augure pour le sort qui sera réservé à la démarche socialiste. Mais restons prudents!

Quels sont les objectifs de ce que l'on appelle aujourd'hui «L'initiative contre les banques»? Ils sont simples et d'autant trompeurs. Il est demandé de modifier, voire de compléter, la Constitution fédérale sur quatre points ou paquets qui sont, dans l'ordre:

a) le paquet secret bancaire
b) le paquet publicité
c) le paquet pouvoir des banques
d) le paquet protection des déposants.

Nous ne jugeons pas opportun de reprendre ici par le menu détail l'énoncé de l'initiative, pas plus que les modalités souvent longues et pleines d'embûches qui amènent une initiative constitutionnelle au vote populaire. C'est bien le fond du problème qui compte le plus. Reprenons ces paquets dans l'ordre ci-dessus.

Secret bancaire

Le secret bancaire suisse, qu'est-il réellement? Le droit de chaque personne à la protection de sa sphère privée, qui comprend ses biens et ses revenus, est fondamental. Tous les pays démocratiques le reconnaissent et le garantissent. Ce principe démocratique est la pierre angulaire de la liberté individuelle; toute restriction apportée à la protection de la sphère privée engendre une inquiétude légitime dans toute société libérale. Et dire que la levée du secret bancaire représente la pièce de résistance de l'initiative! La portée du secret bancaire, dont les bases sont clairement définies dans la loi fédérale sur les banques de 1934, loi révisée le 11 mars 1971, n'est pas illimitée. Ainsi, les banques ont l'obligation de fournir des renseignements aux tribunaux dans les cas de procédures pénales et également d'escroqueries fiscales, lors de procédures de poursuite pour dettes et faillites et dans les affaires de successions. Cela ne suffit pas aux promoteurs de l'initiative qui demandent la levée totale du secret bancaire dans les affaires fiscales.

Or, le problème de la fraude fiscale est un problème entre l'Etat et le citoyen et non entre l'Etat et les banques. La moralité fiscale ne dépend pas du secret bancaire, mais bien plutôt de taux d'imposition raisonnables. D'ailleurs, l'Etat et non les banques, dispose de moyens légaux efficaces pour lutter contre la fraude fiscale. Au plan suisse, l'initiative contre les banques, qui préconise la levée du secret bancaire, est malheureuse, mal pensée et elle doit être rejetée, car elle vise à partager la population en deux catégories de citoyens. On s'aperçoit d'emblée qu'elle favorise le salarié muni d'un certificat de salaire. Celui-ci bénéficierait du secret bancaire, contrairement au jardinier, au menuisier, au coiffeur, au médecin, à l'avocat, au paysan et aux autres professions indépendantes.

Mais ce n'est pas tout. Le secret bancaire devrait également être levé à l'égard des autorités étrangères. Et cela, même pour des actes qui, chez nous, ne sont pas répréhensibles. C'est ainsi, par exemple, que la Suisse, contrairement à d'autres Etats, ne connaît pas les délits en matière de devises et de capitaux. Nous avons la liberté de transfert des capitaux. L'initiative du parti socialiste veut cependant obliger les banques à fournir des renseignements aux autorités étrangères, conformément au droit en vigueur dans le pays concerné et non pas conformément au droit suisse. Comprendra qui pourra, et nombre d'exemples pourraient démontrer que l'application d'une législation étrangère conduirait obligatoirement à des situations absurdes. Précisons tout de même qu'aujourd'hui déjà, le secret bancaire à l'égard des autorités étrangères n'est pas absolu. En vertu de la loi sur l'entraide judiciaire du 1er janvier 1983, la Suisse accorde une entraide judiciaire lorsqu'une action fait également l'objet d'un délit en Suisse.

Pour boucler ce chapitre du secret bancaire, sur lequel il y aurait beaucoup à dire et à redire, pour prouver le manque de sérieux de l'initiative socialiste, précisons qu'il n'existe pas en Suisse – contrairement à un pays à gouvernement socialiste comme l'Autriche – de comptes anonymes. Chez nous, en Suisse, même en ce qui concerne les comptes numériques, le détenteur d'un tel compte est connu de la direction de la banque. A nos yeux, l'initiative est, sous plus d'un angle, dépassée par la convention d'obligation de diligence des banques. Par cette convention, les banques se sont engagées à établir consciencieusement l'identité de chaque client, celle de l'ayant droit économique

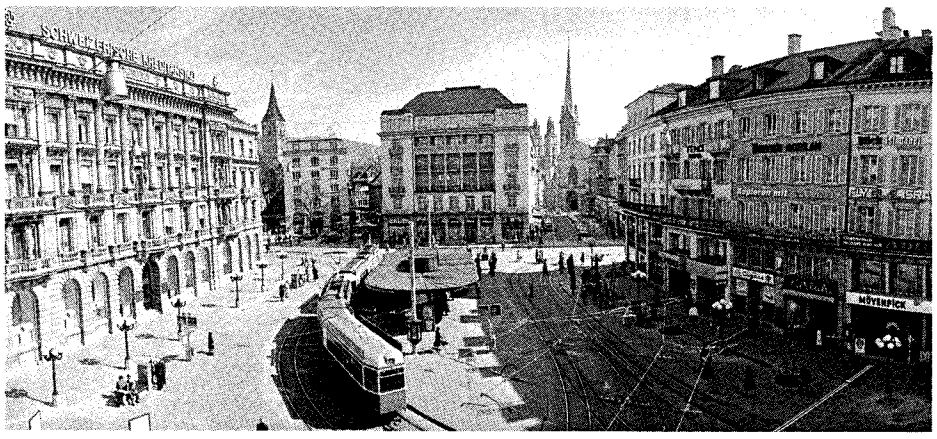

Symbole du système bancaire suisse, la Paradeplatz de Zurich.

Renouvelez vos bureaux...

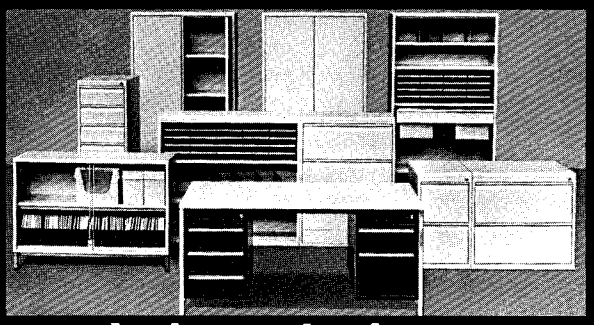

... à des prix étonnants

LISTA 7000
le système universel pour secteurs de travail intégrés

baumann-jeanneret

GENÈVE 8, Arquebuse Tél. 022 21 52 22
LAUSANNE 1, Avenue Tissot Tél. 021 20 30 01

kb

KNAPPS & BAUMANN S.A.
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION

ÉTUDES
INSTALLATIONS
ENTRETIEN
SERVICE APRÈS-VENTE

Av. J.-J. Mercier 9, 1000 LAUSANNE 2 - Tél. 021/23 62 41

Pour vos transports
et dédouanements

DANZAS S.A.

1337 VALLORBE

Télex 459 104
Téléphone (021) 83 23 41

Vallorbe route (021) 83 12 58
Chavornay (024) 51 18 14
Télex 457 301

a mis au point le service
le plus rapide
entre la FRANCE
et la SUISSE ROMANDE

MARMILLOD S.A.

MAITRISES FÉDÉRALES
AV. DES OISEAUX 10 – Tél. 36 84 37
1018 LAUSANNE
Ch. de Bellevue – Tél. 91 31 80
1053 CUGY

TOUTES COUVERTURES
MÉTALLIQUES
ET TRAVAUX EN TÔLE
GALVANISÉE
CUIVRE - ZINC - ALUMINIUM
ACIER INOXYDABLE

et l'origine des fonds et à ne prêter aucune assistance active en matière de fuite de capitaux et de fraude fiscale.

Publicité

Nous nous sommes attardés intentionnellement sur le paquet secret bancaire, car il en va de l'avenir, non seulement du secteur bancaire suisse, mais bien de notre économie dans son ensemble. Les autres paquets sont des revendications subsidiaires dont il ne faut pas, pour autant, sous-estimer l'importance.

Dans le paquet publicité, les promoteurs de l'initiative demandent davantage de transparence des opérations bancaires. Il faudrait dire plus exactement: encore davantage de transparence, car les banques publient aujourd'hui déjà beaucoup plus de chiffres et de données que toute autre branche et même beaucoup plus que n'en exige la loi. En terme de comptabilité, il s'agit des réserves latentes qui, selon l'initiative, devraient être rendues publiques.

Le Conseil fédéral a compris le non-fondé de cette exigence, puisqu'il dit à ce sujet: «Pour que les créanciers soient bien protégés, il importe que les banques disposent d'un volant de réserves. La requête des promoteurs de l'initiative demandant la transparence du bilan doit être rejetée.»

Pouvoir des banques

Le paquet «pouvoir des banques» devrait, dans son appellation, être modifié lui aussi en «prétendu pouvoir des banques». «Pouvoir» est un mot qui, aux termes de l'initiative, éveille la méfiance. C'est bien pourquoi les auteurs de l'initiative l'utilisent. Il s'agit, avant tout, des participations des banques dans d'autres entreprises et de leur droit de vote pour les actions en dépôt. Là aussi, la réalité, la vérité est déformée par l'initiative. C'est un lieu commun de relever, en ce qui concerne la représentation des actionnaires par les droits de vote attachés aux actions en dépôt, que les banques sont tenues de se conformer aux instructions de leurs clients. Une autre réalité, vraie celle-là: dans les conseils d'administration de onze grandes entreprises suisses de l'industrie totalisant 116 sièges, on trouve 19 représentants des banques, ce qui représente 16%. A titre de comparaison: dans les conseils d'administration des trois grandes banques suisses, comptant au total 64 sièges, on trouve 41 représentants de l'industrie, soit 67%. Ainsi, en bonne logique, l'industrie aurait de bien plus grandes possibilités d'influencer la politique des banques qu'inversement!

Protection des déposants

Le paquet «protection des déposants» enfin. Les auteurs de l'initiative demandent une meilleure protection des petits épargnants contre les pertes éventuelles en cas de banqueroute de la banque. Cette revendication plaît naturellement et elle sert de locomotive à l'initiative des socialistes. Mais ceux-ci ont sauté sur un train en marche, tant il est vrai que ce n'est pas le parti socialiste qui a inventé la protection des déposants. Celle-ci a été traitée déjà bien avant le lancement de l'initiative. Néanmoins, la propagande socialiste agite ici le spectre des pertes pour les épargnants, alors que, si pertes il y a eu, celles-ci ont été minimes en comparaison des chiffres totaux de l'épargne et des dépôts sous toutes leurs formes en Suisse. Le Conseil fédéral le souligne d'ailleurs dans son message.

Résumons-nous:

- le secret bancaire protège la sphère privée dans le domaine des affaires financières. Mais il a des limites claires.
- L'obligation d'informer des banques est exactement réglementée, également à l'égard de l'étranger.
- Il existe déjà des instruments pour lutter contre la fraude fiscale.
- La convention de diligence des banques permet de refuser les fonds d'origine criminelle.
- L'adoption de l'initiative aurait pour conséquence l'abolition de la protection de la personnalité en Suisse et, inévitablement, la disparition de la confiance dans les banques suisses à l'étranger.
- Les conséquences seraient: un exode massif des capitaux, ce qui aurait des répercussions négatives sur l'économie et la situation de l'emploi et ce, pas seulement dans les banques.
- L'initiative socialiste contre les banques ne résout aucun des problèmes qu'elle soulève.
- L'initiative contre les banques poursuit, en réalité, une stratégie à long terme contre l'économie de marché.

Il n'a pas non plus échappé au Conseil fédéral, qui le relève dans son message, que l'initiative remet notre système en question. Ne parle-t-il pas expressément de «liberté économique»? Rappelons-nous sa conclusion: «Notre système bancaire n'est à même d'assumer pleinement son rôle que s'il peut développer son activité dans un climat de liberté économique. Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à rejeter l'initiative.»

Nous ajouterons, quant à nous, que nous invitons à rejeter massivement cette initiative car, pour des raisons objectives de nature politique, économique et ayant trait à l'emploi, le rejet de l'initiative du parti socialiste contre les banques, soumise à l'électorat le 20 mai prochain, est d'une nécessité absolue.

J.-M. C.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

BIENVENUE AU NOUVEAU CHEF

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Surtout lorsqu'il s'agit de saluer la venue de M. André Pasche à la tête du Service cantonal vaudois de la formation professionnelle. En moins de neuf mois, M. Pasche a eu maintes fois l'occasion de démontrer ses grandes compétences et son expérience, acquises dans l'industrie privée, dans les écoles supérieures et à l'Université de Genève, puis à la tête du Service genevois de la formation professionnelle. La SIC de Lausanne et son Ecole professionnelle ont pu mesurer à quel point M. Pasche maîtrisait les problèmes, toujours plus complexes, de l'apprentissage à un métier. A quoi s'ajoutent de profondes qualités humaines qui ont permis un contact immédiat et déjà fructueux entre chacun. «Economie lausannoise» ne peut que s'en féliciter et souhaiter une longue carrière à ce nouveau grand commis de l'Etat de Vaud.

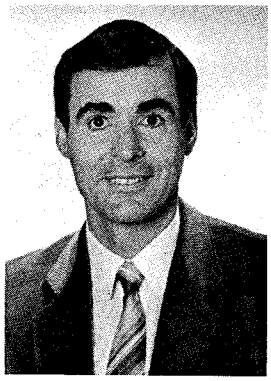

M. André Pasche

Les nouveaux membres

ADAMOVIC Vojislav, Multi Electron, av. de Tivoli 60, Lausanne
ELGEDIS S.A., produits pharmaceutiques, rue Caroline 7 bis, Lausanne
GETY S.A., activité commerciale, av. de Senalèche 14, Pully
MICROLOG S.A., conseils, développements, enseignement en informatique, av. Préfaully 56, Renens
NGUYEN Dieu Thanh Mme, conseils informatiques, av. C.-F.-Ramuz 24, Pully
RICHTER ET GUT BUREAU D'ARCHITECTES S.A., av. Tissot 16, Lausanne
VADNAI Raphaël, commerce de textiles, ch. de la Joliette 5, Lausanne.

SOCIETE FIDUCIAIRE

LEMANO

PLACE SAINT-FRANÇOIS 12 bis 1003 LAUSANNE
TÉLÉPHONE (021) 20 66 61 TÉLEX SFL 24 574

Membre de la Chambre suisse
des sociétés fiduciaires
et des experts-comptables

Révisions, organisation
Expertises, évaluations
Conseils
en économie d'entreprise
Conseils en matière
fiscale et juridique
Comptabilités, gestion
Tous mandats fiduciaires

‹A l'UBS, nos économies sont en de bonnes mains›

Rendez-nous visite –
nous rechercherons avec vous
le mode d'épargne
vous convenant le mieux.

Union de Banques Suisses

Pl. St-François 1
1002 Lausanne
Tél. (021) 21 41 11

SCHMALZ

ENTREPRISE GÉNÉRALE

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

CONSTRUCTION D'IMMEUBLES

GÉNIE CIVIL TRAVAUX PUBLICS

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION **H. R. SCHMALZ S.A.**

AVENUE DE LA DÔLE 19 **1005 LAUSANNE** TÉL. 021 23 40 58/59

Magasins:
10, rue Centrale
5, rue Haldimand

PAPETERIES
KRIEG + CIE
MEUBLES MACHINES DESSIN
10, rue Centrale – 1002 Lausanne

BOBST SA

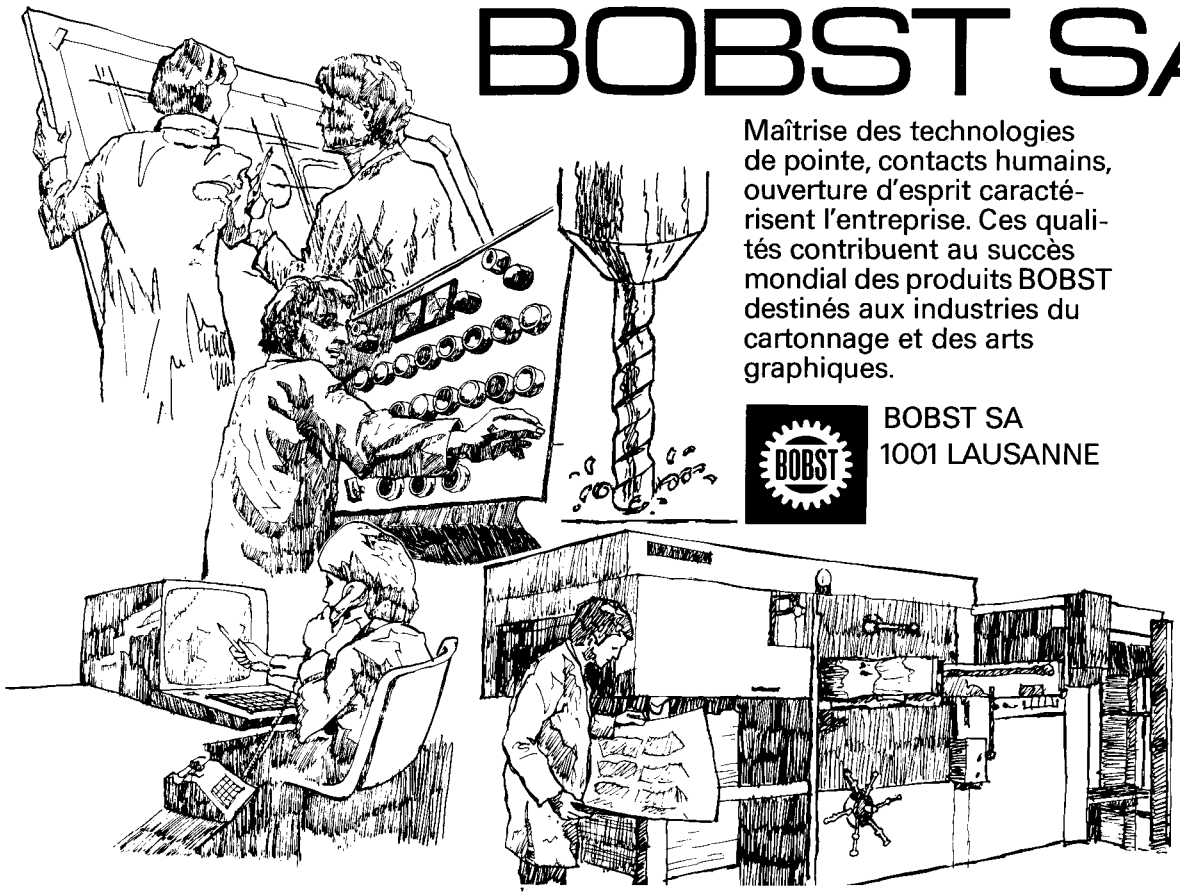

Maîtrise des technologies de pointe, contacts humains, ouverture d'esprit caractérisent l'entreprise. Ces qualités contribuent au succès mondial des produits BOBST destinés aux industries du cartonnage et des arts graphiques.

BOBST SA
1001 LAUSANNE

ENREGISTREMENT PROVISOIRE ?

MONTANT DE COORDINATION ?

INSTITUTION SUPPLÉTIVE ?

BONIFICATION VIEILLESSE ?

COMPTE TÉMOIN ?

VIENT DE PARAÎTRE

Des expressions difficiles à comprendre? Des mots simples pour les expliquer.

Le petit glossaire du 2e pilier explique les expressions propres à la prévoyance professionnelle, en français, en allemand et en italien.
Commandez dès aujourd'hui votre exemplaire (trilingue) à l'aide du bon ci-contre.
C'est une publication de

«La Suisse» Assurances

BON à retourner à «La Suisse» Assurances, Service d'information, Case 913, 1001 Lausanne ou à l'agence de votre région.

Veuillez m'envoyer ____ exemplaire(s) du «Petit Glossaire du 2e pilier». Merci.

Nom _____

Prénom _____

Rue, No _____

NPA/Lieu _____

CS-Service des paiements plus

Faites vos paiements aussi confortablement que possible.

Héritage de la Chine ancienne, le TANGRAM est un jeu composé de plusieurs formes différentes. Avec de la fantaisie et de la logique, on peut les combiner à l'infini. Il en est de même des 16 prestations différentes du CS-Service des paiements «plus».

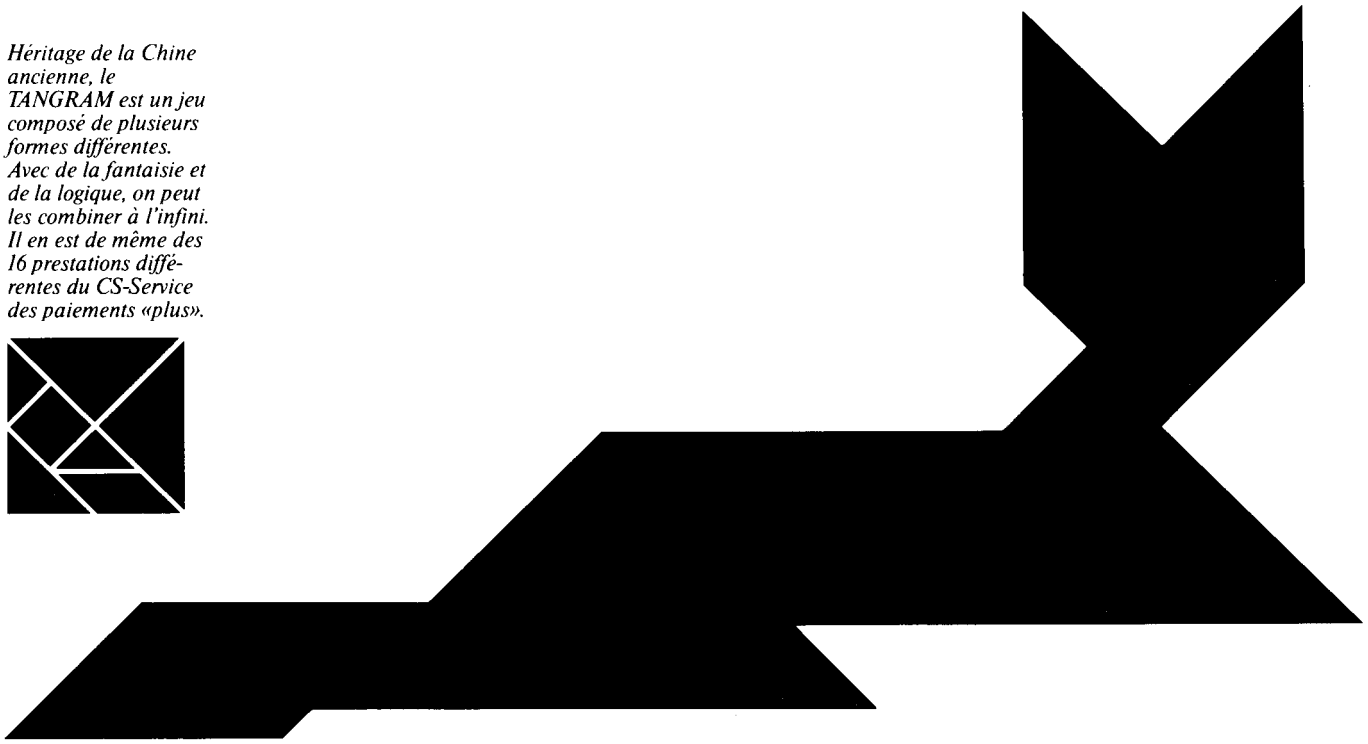

Avez-vous déjà découvert le système le plus rationnel pour effectuer vos paiements ponctuellement et en perdant le moins de temps possible? Nous pouvons vous le proposer!
Dans le seul domaine des «paiements sans ordinateur», le programme CS-Service des paiements «plus» vous offre pas moins de 6 prestations:
Pour un trafic des paiments plus commode avec vos fournisseurs réguliers: *listes de base CS pour bonifications.*
Pour payer simplement les salaires sans argent liquide: *listes de base CS pour paiement des salaires.*
Pour régler ponctuellement les montants fixes et réguliers: *ordre permanent CS.*
Pour tous les paiements effectués directement de votre compte: *ordre de paiement CS.*
Pour payer en Suisse et à l'étranger, en économisant du temps et de l'argent: *chèque-correspondance CS (isolé).*
Pour effectuer sans délai vos paiements internationaux: *trafic international des paiements avec le CS (SWIFT).*
Votre conseiller CS vous aidera à combiner au mieux ces diverses prestations. Et pour les autres domaines du trafic des paiements aussi, si vous le souhaitez. Pour vos versements comme pour vos encaissements. Avec ou sans ordinateur. Demandez-nous les renseignements qui vous intéressent.

LAUSANNE

Rue du Lion-d'Or 5-7
Rue de Bourg 26
Tél. (021) 21 51 11

Av. de La Sallaz 86
Tél. (021) 32 99 51

Av. des Mousquines 5
Tél. (021) 23 75 43

CREDIT SUISSE
CS

CS-Service des paiements plus

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE L'EPSIC

UN PREMIER BILAN TRÈS POSITIF

Voilà un peu plus de trois ans que M. Gérard Beltz tient les rênes de l'Ecole professionnelle de la SIC. Le premier bilan qu'il tire de cette activité est largement positif. Pourtant, plusieurs problèmes «tous prioritaires» ne sont pas encore résolus. Ils touchent aussi bien à la structure de l'école qu'à son équipement et à l'enseignement. Nous les avons abordés lors d'un entretien que M. Beltz a bien voulu accorder à «Economie lausannoise».

On imagine l'influence que peuvent avoir, sur une école comme l'EPSIC, la formidable évolution technologique et surtout l'irruption de l'informatique dans l'activité professionnelle, quand ce n'est dans la vie de tous les jours. 6700 apprentis représentant plus de 100 professions sont soumis à l'enseignement professionnel obligatoire dans le canton de Vaud. Il est assumé par environ 400 maîtres, dont 120 sont permanents. Tous ces élèves et ces enseignants, ou presque, sont concernés par l'électronique et la technologie de pointe. La rapidité avec laquelle la technique se modifie contraint l'EPSIC à un effort d'adaptation permanent: formation des enseignants et équipement en matériel didactique.

Equipement

«Nous sommes encore sous-équipés dans le domaine des laboratoires, déplore M. Beltz. Nos locaux polyvalents, utilisés aussi bien pour l'enseignement de la culture générale que pour l'enseignement technique, sont inadaptés». Le problème est rendu plus aigu par le fait que la Vigie n'abrite pas seulement les apprentis mais aussi l'Ecole professionnelle supérieure avec ses trois classes de baccalauréat technique – 135 élèves au total – l'Ecole romande de contremaître du bâtiment et du génie civil – 118 élèves – alors que des cours de perfectionnement, de maîtrise ainsi que d'introduction aux professions y sont organisés en permanence.

«Maîtriser cette évolution et assurer la bonne marche de l'école, dont l'administration compte une trentaine de personnes, est toujours plus lourd» admet M. Beltz, qui tient à ne pas être coupé totalement de l'enseignement. Pour le directeur de l'EPSIC, il s'agit d'éviter la fonctionnarisation de sa charge, en déléguant davantage que par le passé les compétences et les responsabilités. Et de pouvoir, un jour, reprendre un contact plus direct avec l'enseignement et avec les élèves.

Effectif

Voilà pour les structures. Mais cela ne résout pas le problème de l'effectif des enseignants et de l'équipement. On sait que dans ce domaine, l'EPSIC est largement dépendante de la Confédération, du canton et des communes. On sait aussi quel est l'état des finances publiques. Compression des budgets, limitation des subventions, blocage du personnel, tel est le cadre dans lequel l'EPSIC doit se débattre. La péréquation intercommunale, sollicitée une fois déduites les subventions de la Confédération et de l'Etat, est toujours davantage mise à contribution. Mais on imagine les démarches et les efforts de persuasion que doivent entreprendre les organes dirigeants de l'EPSIC pour parvenir à leurs fins. «Le rôle de la Société industrielle et commerciale de Lausanne est primordial à cet égard, poursuit M. Beltz. Elle groupe des chefs d'entreprises, des patrons qui tous mesurent, dans leur activité professionnelle, l'importance d'un enseignement adapté à l'évolution des techniques. Ils sont les mieux placés pour démontrer aux pouvoirs publics les besoins de l'Ecole. Et secouer une certaine inertie face à cette évolution».

Elèves

Structures de l'école, financement, ce sont deux de ces problèmes prioritaires que M. Beltz souhaite voir résolus rapidement. Mais les élèves, dans tout cela? Sont-ils ceux que le nouveau directeur imaginait lorsqu'il a pris ses fonctions?

«L'image n'est pas très différente de celle que je m'en faisais. J'ai découvert une extraordinaire richesse de professions, et donc de connaissances des élèves. Mais j'ai aussi été frappé par certaines faiblesses dans les branches de base, comme le français et le calcul. Nous tentons de remonter le courant en consacrant à la culture générale trois périodes sur les huit de l'enseignement quotidien. Heureusement, les contacts entre les diverses écoles se renforcent, en particulier avec l'enseignement primaire. Je suis persuadé que celui-ci est conscient des problèmes que nous rencontrons dans ce domaine des branches de base. Reste à motiver les élèves...»

M. Beltz n'a pas rencontré des apprentis contestataires. Ou rarement. «Mais ils se montrent plus critiques que je ne l'imaginais et qu'on le croit généralement. Certes, leur premier désir est d'arriver à la fin de leur apprentissage, d'acquérir un métier. Mais ils n'aiment pas que l'on se montre indifférent à ce qu'ils font. Ils ont de l'intuition. Ils ont l'esprit créatif. L'expérience, le savoir-faire du professeur ne suffisent pas toujours.» Les apprentis sont aussi sensibles à l'environnement économique, aux débouchés de leurs professions. Pourtant ils ne tiennent pas nécessairement à s'intégrer dans le système économique dès la fin de leur apprentissage. «Souvent, ils veulent voyager, voir le monde avant de se fixer. Et ils admettent que leur choix d'une profession n'est pas toujours définitif. Cette grande mobilité, géographique et dans l'esprit des jeunes, m'a frappé.»

Programme copieux

Le 1er janvier dernier est entrée en vigueur la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle. De nouvelles dispositions sont introduites qui obligent une école professionnelle comme l'EPSIC à un effort d'adaptation supplémentaire. Dans la foulée, une Ecole technique d'informatique devrait bientôt ouvrir ses portes à la Vigie. Passons sur les problèmes de locaux, de formation pédagogique et d'administration que nous avons évoqués tout au long de cet article: on conviendra que 1984 propose, à la direction de l'EPSIC, un programme aussi copieux que les années précédentes. Les excellentes relations qu'elle entretient avec la SIC, d'un côté, avec l'autorité politique et l'administration publique, de l'autre, devraient lui permettre de le remplir avec bonheur. C'est en tout cas notre souhait.

E.O.

Luthi & Schmied S.A.

Entreprise générale d'électricité

Lausanne, av. des Bergières 36 - Tél. 37 55 55

DÉPOT A CUGY (VD)

Maîtrises fédérales

- **Force**
- **Lumière**
- **Téléphone A**

Mobilière Suisse

Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré

Rolf MEHR - Agent général
Avenue du Théâtre 7
1005 LAUSANNE
Tél. (021) 23 13 31

Nos représentations régionales:
Aigle ✆ (025) 26 15 20 – Nyon ✆ (022) 61 36 42
Vevey ✆ (021) 52 92 72

DENTAN FRÈRES S.A.

ENTREPRENEURS

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL

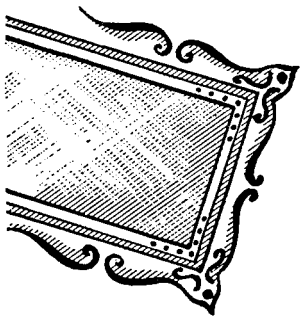

Marcel Béguin

1005 Lausanne *Av. de Rumine 4* *Tél. 22 16 26* *C.c.p. 10 - 11057*

Doreur-Encadreur

Cadres modernes et de style Peintures *Lavis — Gravures*

OMBRES ET LUMIÈRES SUR LE COMMERCE DE DÉTAIL INDÉPENDANT

L'Association des commerçants lausannois, en collaboration avec l'Association vaudoise des détaillants en textiles et la section vaudoise de l'Association professionnelle suisse de la fourrure, a procédé à son enquête annuelle sur la situation du commerce de détail indépendant.

L'évolution des chiffres d'affaires varie d'une année à l'autre. Elle se traduit comme suit:
- pour 18% des commerçants (1982: 41%) l'augmentation se situe entre 3 et 18%;
- le 73% (1982: 29%) a vu ses recettes se stabiliser;
- le 9% (1982: 30%) enregistre encore une diminution de son chiffre d'affaires de l'ordre de 2% à 30%.

Les causes de l'évolution des chiffres d'affaires en plus ou en moins sont très difficiles à déterminer. Pourquoi, pour les uns, les augmentations ou les diminutions se situent-elles dans le premier semestre et vice versa pour d'autres, sans qu'une règle générale puisse être établie? Pour certaines branches, il est certain que le temps joue un rôle important: abondance de pluie ou trop de soleil, temps doux et manque de neige en novembre et décembre. Par contre, en comparant ces trois dernières années, nous constatons:
- le nombre de détaillants qui enregistrent des augmentations de chiffres d'affaires diminue régulièrement: 1980: 68%; 1982: 41%; 1983: 18%;
- ceux qui voient leurs recettes se stabiliser sont 20% en 1980, 29% en 1982 et 73% en 1983;
- ceux dont le chiffre d'affaires baisse encore sont 12% en 1980, 30% en 1982 et 9% en 1983.

La situation par branches professionnelles est la suivante:

Alimentation – laiteries. C'est dans ce secteur que l'on enregistre le plus grand nombre de commerces avec des augmentations de chiffres d'affaires. Est-ce dû à un retour aux magasins de quartier ou à l'épicerie du village? Cela est difficile à juger. Néanmoins, 52% des détaillants ont augmenté leurs chiffres d'affaires de 3 à 20%; pour 34% c'est la stabilité, alors que 14% voient leurs recettes diminuer de 3 à 6%.

Boulangeries. Dans cette branche, c'est la stabilité. La vente des pains mi-blanc et noir est en baisse. Ventes assez stables de la pâtisserie et des spécialités suivant les régions ou les quartiers des villes.

Boucheries-charcuteries. Stabilité des chiffres d'affaires, malgré les augmentations du prix du bétail de boucherie.

Vins et liqueurs. Augmentation des chiffres d'affaires.

Drogueries. Stabilité et augmentation des chiffres d'affaires pour ceux qui ont complété leur assortiment de produits et plantes en relation avec le retour à la naturopathie.

Textiles. Dans les textiles, le deuxième semestre a été meilleur que le premier sans toutefois toujours compenser les pertes de chiffre d'affaires du premier semestre. 27% (1982: 49%) des détaillants ont vu leurs recettes augmenter de 2 à 7%. Pour le 38% (1982: 33%) le chiffre d'affaires est resté stable, alors que le 35% (1982: 18%) enregistrait une diminution de 4 à 10%.

Fourrures. Un automne doux et les attaques insidieuses contre cette profession ont eu raison des chiffres d'affaires de ces artisans. La baisse enregistrée se situe entre 5 et 20%. Des emplois sont menacés et avec la nouvelle loi sur l'assurance chômage les patrons sont obligés de licencier le personnel, les charges imposées par le chômage partiel étant insupportables.

Chaussures. Stabilité ou baisse des chiffres d'affaires.

Horlogeries-bijouteries. Stabilité ou diminution des recettes selon l'emplacement des magasins. Baisse de la vente des montres traditionnelles et, pour la bijouterie, des articles haut de gamme.

Quincaillerie. La marche des affaires suit l'évolution du secteur de la construction. Les rayons de bricolage sont toujours bien achalandés.

Meubles, tapis. Diminution des affaires. Les clients investissent moins dans l'achat et surtout dans le changement d'un mobilier.

Papeteries – machines de bureau. Augmentation ou diminution du chiffre d'affaires, selon la structure de l'entreprise. Concurrence toujours très vive dans la papeterie. Apparition de la bureautique et de machines de plus en plus sophistiquées.

Articles de sport. Diminution des affaires due aux caprices du temps (manque de neige au début de l'hiver).

Pour terminer notre enquête, nous avons demandé à nos détaillants de nous faire part de leurs souhaits et remarques:
- Le problème de la concurrence déloyale doit absolument trouver une solution.
- Il faut interdire les prix d'appel.
- Augmenter les possibilités de parcage des automobiles au centre de la ville de Lausanne.
- Plus de compréhension des autorités envers les petites et moyennes entreprises.
- Eviter d'édicter des lois contradictoires comme l'Ordonnance fédérale sur les soldes et celle sur les prix barrés.
- Dans le problème des marges de bénéfice, les fabricants ne tiennent pas compte des prestations fournies par le détaillant dans la vente de leurs produits.
- Un soutien accru de l'Association.

Enfin, nous constatons que la concurrence est toujours plus vive et que lorsque les grands distributeurs augmentent leurs chiffres d'affaires c'est toujours au détriment des petits et moyens détaillants.

Cette année, comme l'année dernière, les détaillants demandent à notre Association de mettre à disposition de ses membres un ou des moyens de promouvoir le commerce de détail spécialisé. Or, ce moyen nous l'avons trouvé. Il s'agit de la CARTE SYMPA. Une autre carte qui incite le consommateur à payer comptant et à bénéficier d'une prime de fidélité. Si les détaillants jouent le jeu, ils en récolteront les fruits rapidement, car le succès rencontré auprès du consommateur est déjà acquis. La carte sympa est l'antithèse du slogan «Achetez aujourd'hui, vous payerez demain».

Au cours d'un prochain article, nous vous exposerons les projets de l'action publicitaire «Ici c'est bien plus sympa» ainsi que le fonctionnement de la «carte sympa» – une autre carte.

Jean Thuillard

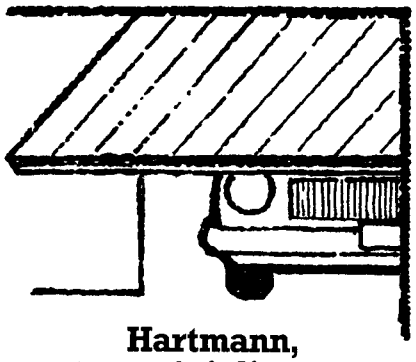

**Hartmann,
votre spécialiste pour
portes de garage
et stores.
Réparation et service
pour tous les
types de fabrication.
Téléphonez-nous.**

1052 LE MONT
Tél. (021) 32 94 58

HARTMANN+CO SA

Un partenaire
sûr...

SBS

**Société de
Banque Suisse**
Schweizerischer
Bankverein

Lausanne, place Saint-François 16
Succursales à Ouchy,
Chailly et Montchoisi

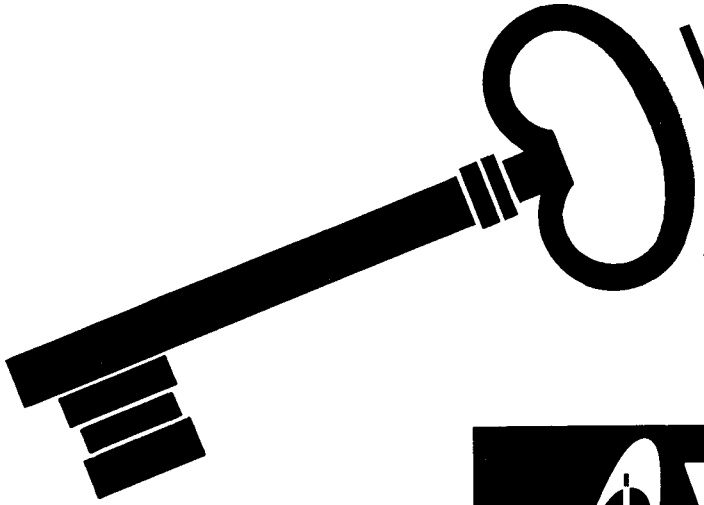

La clé
de
votre sécurité...

VAUDOISE
ASSURANCES

F. Thévoz, agent général

à Lausanne	Pl. Benjamin-Constant 2	tél. 021/ 20 41 11
	Avenue d'Echallens 17	tél. 021/ 25 55 11
à Pully	Rue de la Gare 9	tél. 021/ 29 41 31

Victor Marquis S.A.

Tous combustibles solides et liquides

Bureaux : rue Saint-Roch 30

Téléphone : (021) 22 50 21

Les tuyaux de Maag Technic, bien adaptés à la construction, sont livrables du stock et disponibles dans nos filiales

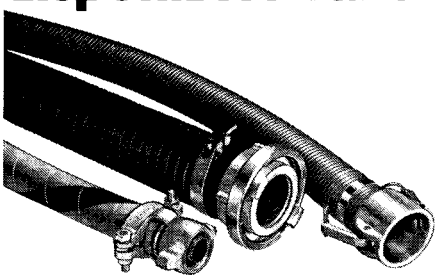

- Tuyaux spiralés, d'aspiration et de pression
- Tuyaux pour l'eau et l'air comprimé
- Tuyaux pour tous fluides
- Tous les accessoires, tels que colliers de serrage, raccords et le programme complet STORZ

Demandez notre documentation sous chiffre 2.03

maagtechnic
CaoutchoucMaag

Maag Technic SA, CH-1024 Ecublens, (021) 35 74 64, Dübendorf – Berne-Wabern – Bâle – St-Gall-Neudorf

RÉGIE IMMOBILIÈRE · CHAPUIS SA · GRAND CHENE 2 · LAUSANNE TEL 20.78.71

- ACHAT VENTE - GÉRANCE D'IMMEUBLES

- ADMINISTRATION - DE COPROPRIÉTÉS

RÉPONDEURS TÉLÉPHONIQUES

A-Zet - Alibicord - Alibi-Nota

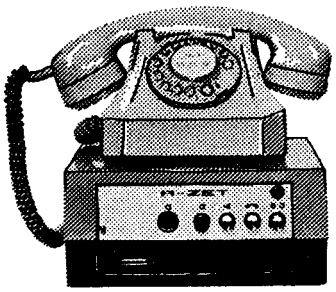

Tous nos appareils peuvent être loués avec possibilité d'achat.

«Vous pouvez appeler le No (021) 33 27 44. Un répondeur automatique vous donnera des informations sur les possibilités d'achat et de location.»

PABLO NIKLAS + FILS S.A.

Concessionnaire «A» des PTT (021) 33 27 25
Montolieu 133 - Champ du Grand-Chêne
1000 Lausanne 24 - VENNES (sortie autoroute)

Bon pour documentation et conditions. SIC

Nom: _____

Adresse: _____

FIDUCIAIRE DES ARTS ET METIERS
FDAM SA

Siège à **Lausanne**
Avenue Jomini 8
Tél. (021) 36 14 51

Comptabilités
Impôts
Expertises
Révision

A deux pas de chez vous...

Succursales: **Yverdon Aigle Nyon Payerne Vevey**
Bureaux: **Vallorbe Montreux Château-d'Œx Moudon**

Société reconnue par le Conseil fédéral comme institution de révision au sens des articles 732, 764, 788 et 874 CO

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
POUR TOUT PARTOUT

Jacques Béard
Agent général

Pl. Chauderon 4
Tél. 20 15 91 — **Lausanne**

REGIE
ED. BRAUN S.A.

Rue Centrale 5
Tél. (021) 20 30 41
1003 LAUSANNE

Gérance et administration
d'immeubles locatifs et
en copropriété

Expertises et conseils immobiliers

Promotion immobilière

autotherme
autotherme

Chauffages centraux
Ventilation
Brûleurs à mazout

Etablissement J. Hunziker sa
1001 Lausanne

Côtes-de-Montbenon 20 Tél. 021 22 99 63

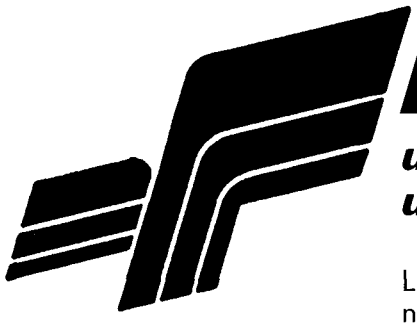

L'UVACIM

une convergence d'intérêts
une communauté d'aspirations

L'UVACIM rassemble en son sein plus de 80 associations professionnelles et groupements économiques locaux qui savent que l'esprit d'entreprise est le meilleur garant de la prospérité générale.

Faire partie de l'UVACIM en adhérant à l'une de ses associations ou sections, c'est s'ouvrir des portes pour ne pas rester en arrière.

L'UVACIM

un faisceau de services
en faveur de l'économie vaudoise

- **Aiguillage** des commerçants, artisans, PME dans les moments cruciaux de la vie de l'entreprise
  - Mise en contact avec les organismes chargés de promotion économique et d'aide au financement
  - Interventions et démarches auprès des pouvoirs publics.
- **Conseils** et médiations en matière de police du commerce, baux commerciaux, droit du travail, formation professionnelle...
- **Institutions spécialisées :**

FIDAM, services fiduciaires et conseils de gestion avec bureaux dans les principales villes du canton	(021) 36 14 51
OFFICES DE CAUTIONNEMENT	(021) 36 18 73
SOCIÉTÉ INTERPROFESSIONNELLE DE GARANTIE	(021) 36 18 71
IFCAM, institut pour la formation des chefs d'entreprise dans les arts et métiers	(021) 36 18 73
CAISSES AVS et d'ALLOCATIONS FAMILIALES	
à Lausanne	(021) 36 17 01
à Montreux	(021) 63 39 75

- **PREVACIM,** institution de prévoyance 2e pilier (021) 36 17 01
- **EFPROCIM,** fondation pour l'encouragement à la formation professionnelle (021) 63 39 75
- **Registre professionnel :** guide de la bonne adresse !
- **Le Courrier :** périodique d'informations pour connaître et se faire connaître.

Tous ces services sont disponibles à une seule et même adresse:

Av. Jomini 8, 1004 Lausanne

Tél. (021) 36 18 71

Venez nous voir

Partout près de chez vous

Aigle	S. Thiébaud	025 26 39 66
Bex	L. Thiébaud	025 63 29 19
Cossonay	G. Desponds	021 87 11 88
Echallens	M. Pittet	021 91 19 57
Lausanne Bellefontaine	F. Monney	021 22 10 55
Lausanne Blécherette	P.-A. Kart	021 37 83 41
Lausanne Chauderon	SIÈGE	021 20 10 71
Lausanne St-François	J.-M. Morattel	021 20 84 41
Le Brassus	R. Rochat	021 85 57 53
Montreux	M. Pachoud	021 63 02 43
Morges	J.-C. Munier	021 71 09 96
Moudon	J.-P. Mottier	021 95 28 28
Nyon	E. Beyeler	022 61 48 84
Payerne	C. Stettler	037 61 49 61
Prilly	G. Borer	021 25 60 44
Pully	G. Guillaume	021 28 22 34
Renens	E. Dvorak	021 34 12 35
Rolle	F. Simon	021 75 33 75
Vevey	R. Fonjallaz	021 52 85 15
Villars	J.-P. Müller	025 35 16 66
Yverdon	P. Wymann	024 21 96 51

PIERRE-D. MARGOT
AGENCE GENERALE POUR
LE CANTON DE VAUD

ZURICH
ASSURANCES

pour l'agencement de votre cuisine, adressez-vous au spécialiste.

cuisines
dedecker

EXPOSITION
AV. D'ECHALLENS 81

ME EM Marc Engel Menuiserie-Ebénisterie
AV. RECORDON 44 1004 LAUSANNE TEL. 021 240 096